

LANGUE ET CULTURE ANCIENNES

TEXTES ANTIQUES GRECS

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

Julien Bocholier — Myriam Diarra — Xavier Lafontaine — Julia Wang

Coefficient : 3.

Durée : 6 heures.

L'épreuve de langue et culture anciennes, réformée et désormais intitulée « Textes antiques », est proposée dans le tronc commun du concours A/L, à côté de l'épreuve de version sèche de langue ancienne, depuis l'an dernier. D'une durée de six heures, elle comporte deux parties distinctes, bien que toutes deux en rapport avec la thématique annuelle de culture antique en khâgne. Le commentaire, noté sur 14, porte sur un texte donné avec sa traduction française intégrale en regard ; il suppose un travail préalable sur un corpus d'œuvres illustrant la thématique au programme (cinq cette année, représentant des périodes et genres variés). Le texte à commenter à l'écrit (contrairement à l'oral de la même épreuve) ne peut toutefois être tiré du corpus, mais ce dernier a pour fonction de contextualiser, de guider et d'éclairer l'analyse littéraire. La version, notée sur 6, consiste en un texte court, lui aussi lié à la thématique, mais complètement décorrélé à la fois du corpus et du texte à commenter.

La tendance à la hausse, tant de l'effectif global des hellénistes que de la proportion de ces derniers qui choisissent l'épreuve de commentaire et version, se confirme cette année, avec 210 inscrits en « Textes antiques grecs » (202 copies) sur un total de 597 hellénistes, soit 35%. Le jury se réjouit du succès de ce nouveau format, qui semble attirer comme prévu les grands débutants encore peu rompus à l'exercice de la version sur des textes longs. Nous souhaitons toutefois attirer l'attention sur la difficulté inhérente à l'épreuve, du fait de son caractère double (un échec dans l'une ou l'autre partie pouvant grever lourdement le résultat global), mais aussi des exigences du commentaire, qui requiert non seulement des connaissances en histoire et culture antiques et une bonne maîtrise des enjeux associés à la thématique au programme, mais aussi et surtout une méthodologie solide, des qualités tant d'analyse que de synthèse, de structuration et de sensibilité littéraire. En somme, ces « Textes antiques » sont tout sauf plus simples que l'épreuve traditionnelle de version, et s'il est vrai qu'ils sont conçus pour être accessibles à des grands débutants ayant fourni un travail sérieux en langue ancienne durant leurs années de CPGE, ils sont fort loin de dispenser d'une maîtrise élémentaire de ladite langue, qu'il s'agisse de la courte version ou du commentaire lui-même, lequel doit obligatoirement porter sur le texte original, citations à l'appui.

Le sujet proposé cette année était organisé d'une manière quelque peu analogue à celui de la session précédente, avec deux extraits d'époque classique, le commentaire portant sur un texte d'historien, la version sur quelques vers de théâtre. En l'occurrence, l'extrait à commenter était tiré du premier livre des *Histoires* d'Hérodote et évoquait la rencontre légendaire, dans la première moitié du VI^e s. av. J.-C., entre le législateur athénien Solon et Crésus, roi de Lydie ; dans un discours rapporté au style direct, Solon donne à Crésus, aveuglé par sa propre puissance, une leçon sur le bonheur humain. Le texte amenait à réfléchir sur l'*hybris*, qui se trouvait illustrée sous divers angles dans le corpus au programme, mais aussi et surtout à explorer les aspects variés de la notion de mesure. La double page permettait de consulter simultanément l'original, dans le dialecte ionien d'Hérodote, et la traduction de Philippe-Ernest Legrand pour l'édition des Belles Lettres, sur la page de droite. Le texte à traduire consistait en douze vers des *Nuées* d'Aristophane (91 mots) dans lesquels la personnification du

Raisonnement injuste séduit le jeune Phidippide en lui faisant miroiter l'avantage de se livrer impunément aux pires turpitudes s'il s'abrite derrière une rhétorique hypocrite.

Les notes s'échelonnaient de 0 (une seule copie blanche) à 20 (une unique copie également). Huit candidats ont renoncé totalement à la version — ce qui est, rappelons-le, une erreur stratégique et contrevient à l'esprit de l'épreuve — et deux ont même fait l'impasse sur le commentaire. Les statistiques sont tout à fait cohérentes avec celles des années précédentes, avec une légère hausse des notes par rapport à la session 2024 : la moyenne est à 9,05/20 (contre 8,79 l'an dernier), avec 38% de notes supérieures ou égales à 10 (contre 37%) et 18% à 14 ou plus (contre 16%). Cette amélioration globale, dont nous nous sommes beaucoup réjouis, résulte de plusieurs facteurs : d'une part, le sujet de commentaire avait été délibérément choisi de manière à permettre à des candidats ayant de bonnes bases méthodologiques, une maîtrise correcte des enjeux liés à la thématique « Mesure et excès » et une appétence particulière pour l'histoire, la philosophie et/ou la littérature, de tirer leur épingle du jeu sans avoir nécessairement une connaissance approfondie d'Hérodote et de son œuvre. D'autre part, la phase de rodage de la première session étant désormais passée, nous avons constaté avec grand plaisir que la vaste majorité des candidats à l'épreuve « Textes antiques » avaient tenu compte des remarques formulées dans le rapport 2024, et que certains défauts récurrents (références à la traduction plutôt qu'au texte original, fautes d'orthographe systématiques ou absence de diacritiques en recopiant le grec, ignorance des codes de structuration d'une introduction, etc.), lourdement sanctionnés l'an dernier, avaient plus ou moins disparu. Si la proportion de copies indigentes a décru, celle des excellentes copies est restée malheureusement stagnante (en tout cinq notes seulement à 17/20 ou au-dessus, soit 2,5% du total), confirmant la difficulté qui existe à s'illustrer dans cette épreuve bipartite et exigeante. Nous n'avons pas hésité à attribuer la note maximale à une copie dans laquelle la version était aussi brillante que le commentaire, ce qui constitue un exploit remarquable ; la différence entre ce 20/20 et les notes suivantes, à 17,5/20, reflète un écart réel avec des copies très bonnes dans l'ensemble, mais présentant néanmoins quelques faiblesses soit dans le commentaire, soit dans la traduction.

Rappelons que désormais, les candidats spécialisés en lettres classiques (dont l'épreuve d'option à l'écrit est une version latine accompagnée d'un court thème) ont le choix, pour leur épreuve de grec, entre la version simple et le commentaire avec courte version. Or, la tendance déjà marquée en 2024 s'est confirmée et même renforcée cette année : sur 200 optionnaires de lettres classiques inscrits au concours, seuls 20 devaient passer l'épreuve « Textes antiques » en grec¹, ce qui signifie que les classicistes ont choisi à 90% la version grecque. Cette dernière épreuve a donc compté, comme l'an dernier, pratiquement 50% de spécialistes de lettres classiques, ce qui contribue largement à expliquer les différences de résultats considérables entre les deux types d'épreuves de grec. Par ailleurs, force est de constater que les « Textes antiques », indépendamment des notes obtenues, peinent encore à attirer les excellents profils généralistes qui réussissent au concours : sur 210 inscrits en « Textes antiques grecs » à l'écrit, on dénombre cette année seulement 13 admissibles, dont 2 admis² (contre 12 admissibles et 4 admis en 2024). Le choix du format double (traduction et commentaire), qui a toujours été associé, de manière logique et attendue, à certaines lacunes dans la connaissance des langues anciennes, semble donc malheureusement corrélé aussi à des faiblesses dans d'autres disciplines. L'avenir montrera si la refonte de l'épreuve, qui la destinait à sélectionner des candidats et candidates avec une méthodologie solide, une culture générale étendue et de bonnes qualités littéraires, portera ses fruits.

¹ Une seule personne a passé la barre d'admissibilité.

² En termes proportionnels, on passe donc, pour l'épreuve écrite « Textes antiques grecs », de 14% des inscrits au concours à 7% des admissibles et 3% des admis.

I. TRADUCTION :

Le sujet de version, bien qu'en vers, ne présentait aucune difficulté majeure de compréhension : au demeurant, contrairement à l'extrait d'Euripide l'année précédente, il ne s'y est trouvée aucune phrase qui n'ait été correctement comprise et traduite dans au moins quelques copies, quoique certains passages aient de toute évidence posé des difficultés à une grande majorité des candidats.

Certains principes fondamentaux méritent toujours d'être récapitulés : d'une part, les traductions sont évaluées avant tout sur leur exactitude linguistique et la capacité à mobiliser des connaissances grammaticales précises dans une analyse morphosyntaxique rigoureuse ; d'autre part, l'expression française devrait être irréprochable, tant du point de vue de l'orthographe que de la propriété des termes. Indépendamment de leur maîtrise relative du grec, trop de candidats oublient en effet que la version est aussi un exercice de français : de très rares copies témoignent d'un réel effort pour s'affranchir du mot-à-mot et du « versionnais » indigeste, révélateurs d'un manque d'aisance. Un extrême consiste à renoncer complètement à produire du sens en alignant des mots sans syntaxe ni logique, ce qui est bien entendu rédhibitoire ; un autre tend au contraire à forcer le sens faute d'analyse grammaticale, quitte à livrer des morceaux de bravoure stylistiques sans aucun rapport avec le texte original.

Pour rendre la traduction la plus précise possible, il convient d'allier constamment deux types de lecture, une dédiée à l'analyse détaillée des morphèmes, afin de déterminer l'architecture de chaque phrase, et une autre qui s'attache davantage au mouvement global du texte, afin d'en repérer les articulations et la progression argumentative. L'attention portée au contexte et à la fonction de l'énoncé, quoique nécessaire, ne doit pas occulter le reste : ainsi certains candidats, dès lors que l'auteur proposé est un poète comique, se sentent-ils obligés d'adopter tout au long de leur version un registre trivial, voire grossier.

Bien que plusieurs éditions soient autorisées pour le dictionnaire grec-français, rappelons que le Bailly (non abrégé) reste la référence, notamment pour estimer la difficulté du texte à traduire : le jury encourage donc vivement les candidats à apprivoiser et à utiliser cet outil, de préférence à tous les autres.

- V. 1071-1072 : Σκέψαι γάρ, ὃ μαιράκιον, ἐν τῷ σωφρονεῖν ἅπαντα | ἄνεστιν,
Considère donc, mon garçon, tout ce qu'implique la tempérance...

La forme σκέψαι ne pouvait être que l'impératif aoriste 2 pers. sg. du verbe σκέπτομαι, l'existence du verbe à la seule voix moyenne interdisant de l'interpréter comme un infinitif ; il était en tout cas inenvisageable de la prendre pour un participe, ce qui semble pourtant avoir été fréquemment le cas, ou pire encore, pour une forme du nom féminin σκέψις (« observation, réflexion »). Ce premier mot permettait donc déjà de tester la capacité des candidats à déceler une forme verbale (avec une combinaison tout à fait attendue entre la finale occlusive du radical -πτ- et le suffixe de l'aoriste sigmatique), sans se précipiter dans le dictionnaire sur la seule entrée qui commençait par les lettres σκεψ-. Notons aussi que même lorsque le verbe était correctement identifié (et non confondu comme parfois avec une forme de σκεπάζω, « abriter, protéger »), l'impératif, qui revenait à quatre reprises au v. 1078, a fait partie des écueils récurrents du texte, faute de familiarité avec ce mode.

Le vocatif ὃ μαιράκιον a été traduit de manière plus ou moins heureuse, « jeune homme » ou « mon garçon » ayant plus de naturel que le très littéral « ô garçon ».

Le COD de σκέψαι, un pronom neutre à l'accusatif pluriel ἅπαντα spécifié par la proposition relative ἄνεστιν ἐν τῷ σωφρονεῖν (littéralement : « tout ce qu'il y a dans le fait d'être tempérant »), avait pour principales difficultés l'ordre des mots, avec l'antéposition du complément ἐν τῷ σωφρονεῖν, et la crase (ἄνεστιν = ἃ ἔνεστιν). Dans les copies qui, faisant fi

de la langue poétique et de l'analyse syntaxique, ont tenté de traduire les mots dans l'ordre où ils venaient, ce court segment a donné lieu à de lourds contresens, un certain nombre de candidats ayant tenté de rattacher ἅπαντα à la fin de la phrase (en dépit de la ponctuation et de la coordination τε). La crase entre le pronom relatif et le verbe a posé de nombreux problèmes de confusion avec le préfixe verbal ἀνα- (il s'agissait bien du verbe ἔνειμι, « être dans », dont le préverbe était repris par la préposition ἐν + D, et non de ἄνειμι, composé de ἰέναι signifiant « monter », et encore moins de ἀνίστημι, « se lever », ou de ἀνίημι, « relâcher »), voire, de manière totalement injustifiable, avec l'adjectif à préfixe privatif ἀνέστιος (« sans foyer, errant ») ! Ainsi, de même que σκέψαι, la forme ἄνεστιν, en pénalisant fortement ceux qui ont directement cherché ἀνεστ- dans le Bailly, souvent sans prêter attention à l'esprit rude, a démontré une nouvelle fois que le dictionnaire n'est utile que si son usage est associé à des connaissances grammaticales et morphologiques indispensables. Des erreurs plus légères, mais peu excusables au vu de la thématique étudiée tout au long de l'année, portaient sur le sens du verbe σωφρονέω, qu'il fallait comprendre comme « être mesuré, raisonnable » plutôt que de le rendre par une expression vague et ambiguë (« être sage ») ou franchement aberrante (« avoir un corps sain »).

- V. 1072-1073 : ἡδονῶν θ' ὅσων μέλλεις ἀποστερεῖσθαι, | παίδων, γυναικῶν, κοττάδων, ὄψων, πότων, κιχλισμῶν.
... et tous les plaisirs auxquels tu t'apprêtes à renoncer : beaux garçons, femmes, parties de cottabe, bonne chère, bon vin, éclats de rire.

La proposition interrogative ou exclamative indirecte, au v. 1072, servait de second COD à σκέψαι, après ἅπαντα [...] ἄνεστιν, auquel elle était coordonnée par l'enclitique τε (θ' après élision et aspiration devant l'esprit rude du mot suivant), et pouvait être traduite littéralement : « [considère] de quels grands plaisirs / de combien de plaisirs tu vas être privé ». Ce segment, dont la compréhension aurait pu être relativement aisée dans la logique argumentative du texte (après avoir examiné tout ce qu'implique un comportement mesuré, le jeune homme est invité à voir tout ce qu'il n'implique pas), a posé des problèmes de construction dans la vaste majorité des copies, témoignant d'une méconnaissance de ce type de subordonnée complétive. Ces erreurs semblent avoir été aggravées par l'antéposition expressive de ἡδονῶν par rapport à l'adjectif exclamatif ὅσων, lui-même interprété de manière plus ou moins correcte (le comparatif « aussi grands que... » était ici un contresens, qui entraînait en outre une méprise sur toute la syntaxe de la proposition). Si la construction du verbe ἀποστερεῖσθαι avec un génitif a été en général comprise, quoique pas toujours pour l'ensemble des compléments, en revanche le passif (« être privé / se priver ») a parfois été remplacé par un actif ; quant au verbe μέλλω, qui exprime le futur proche, il a pu être confondu avec μέλω (« être une préoccupation »), au prix de multiples entorses à la syntaxe.

L'énumération de six noms au génitif, au v. 1073, développait et précisait les ἡδονῶν précédemment mentionnées, ce dont il fallait rendre compte clairement. La traduction ne posait aucune difficulté particulière, même s'il fallait veiller à rendre chaque mot avec son sens exact, notamment παίδων, qui revêtait ici une nuance érotique (« jeunes amants, mignons »), et ὄψων, génitif pluriel de τὸ ὄψον (« aliment, mets », à ne pas traduire dans ce contexte par « pitance » ou dans un sens spécifique par « viande grillée ») et certainement pas de ἡ ὄψις (« la vue »). On a donc pu relever pour ce passage des fautes récurrentes de construction (articulation avec la proposition précédente), des omissions et des flottements sémantiques allant de l'inexactitude à quelques rares faux sens grossiers (confusion de παῖς avec παιδεία, « éducation », traduction de γυναικῶν, génitif pluriel de γυνή, par γυναικῶν « gynécée », κιχλισμός rapproché de κίχλη, « grive »).

- V. 1074 : Καίτοι τί σοι ζῆν ἄξιον, τούτων ἐὰν στερηθῇς ;
Or, à quoi bon vivre, si tu dois te priver de tout cela ?

La locution τί σοι ἄξιον (« à quoi bon pour toi... ? ») se trouvait expliquée dans la notice de l'adjectif ἄξιος dans le Bailly. Elle a toutefois donné lieu à des interprétations diversement fautives, du maladroit « en quoi est-il digne de vivre » à l'abdication totale du sens (« quelque chose vit-elle [*sic*] en toi évaluant parmi ceux-ci »), un nombre assez alarmant de candidats s'étant contentés de recréer aléatoirement une phrase à partir de « quoi », « vivre » et « digne » — à condition toutefois de ne pas avoir confondu l'interrogatif, avec son accent aigu, et l'indéfini enclitique τι, ou encore le verbe contracte ζῆν à l'infinitif avec une forme nominale (ζωήν, accusatif de ζωή « la vie », voire Ζῆν, accusatif apocopé de Ζεύς).

Après la virgule se trouvait une proposition conditionnelle à l'éventuel, sous une forme tout à fait attendue (ἐάν + subjonctif). Pour autant, sur ces trois mots, il n'y en a pas un qui ne soit venu avec son lot d'erreurs. Τούτων, bien qu'antéposé au subordonnant, était bien le complément au génitif du verbe στερηθῇς, de la même manière que, deux vers plus haut, ἡδονῶν complétait le même verbe préfixé ἀποστερεῖσθαι ; quant au référent, il était à chercher dans l'énumération de ces mêmes plaisirs au vers précédent, et il convenait donc de traduire le démonstratif par « ces choses-là » plutôt que « ceci / ces choses-ci ». L'éventuel introduit par la conjonction ἐάν, avec son sens proche du futur (« si tu te retrouves privé... »), n'était pas à confondre avec le potentiel, le réel ou l'irréel ; quant à στερηθῇς, le subjonctif aoriste passif 2^e pers. sing. du verbe στερέω, il importait de l'analyser correctement avant de le traduire, en tenant compte notamment de la voix et de la personne. Notons que même la ponctuation, qui, ici comme au dernier vers, aurait dû lever toute hésitation sur la modalité de la phrase, a pu donner lieu à des confusions surprenantes même de la part d'hellénistes débutants : il n'est peut-être donc pas inutile de rappeler que le point-virgule grec marque, comme notre point d'interrogation, la fin d'une question.

- V. 1075 : Εἶεν. Πάρειμ' ἐντεῦθεν εἰς τὰς τῆς φύσεως ἀνάγκας.
Mais laissons cela ! j'en viens maintenant aux besoins de la nature.

Εἶεν, mot isolé par le point final, était une interjection (« eh bien ! / allons ! ») ; bien que nous lui ayons laissé l'orthographe privilégiée par le Bailly, qui laisse planer une légère ambiguïté (le Liddell-Scott-Jones préférant l'aspiration interne avec εἶέν), peu de candidats ont confondu avec l'optatif présent 3^e pers. plur. de εἶμι, ce qui n'est guère surprenant au vu de la tendance majoritaire à s'appuyer sur le dictionnaire plutôt que sur des notions de morphologie.

La forme suivante, πάρειμι, dans laquelle il était aisé de restituer la voyelle élidée, posait à son tour un problème d'homonymie entre le composé du verbe *être* (« je suis présent ») et celui du verbe *aller* (« je vais passer »). C'est le contexte qui permettait de trancher, notamment avec les deux compléments circonstanciels de lieu, l'adverbe ἐντεῦθεν exprimant la provenance (« à partir de là », qui pouvait aussi s'entendre dans son acception temporelle) et surtout le syntagme prépositionnel εἰς τὰς τῆς φύσεως ἀνάγκας (littéralement « vers les nécessités de la nature »). Mais au-delà de cette confusion possible, la plupart des erreurs sur ce passage sont le fruit d'approximations dans l'analyse du verbe (mode, temps, personne...) et des substantifs, ce qui peut donner des résultats comme « diriges-toi [*sic*] vers la force de l'orgueil ».

- V. 1076 : Ἥμαρτες, ἡράσθης, ἐμοίχευσάς τι, καὶ τ' ἐλήφθης·
Tu as fauté, tu es tombé amoureux, tu as eu quelque liaison clandestine, et puis tu as été pris sur le fait : ...

Cette énumération de quatre verbes, tous à l'indicatif aoriste 2^e pers. sing., n'aurait pas dû poser de difficulté d'analyse malgré l'apparente variété des formes (aoriste sigmatique ἐμοίχευσας, aoriste second ἥμαρτες, aoriste de forme passive avec un sens actif pour ἡράσθης, aoriste passif avec changement de radical pour ἐλήφθης) ; il était plus difficile en revanche de cerner le sens particulier de la série verbale dans ce contexte : ce n'est pas une situation réelle qui est décrite, mais une projection dans un futur ou un imaginaire plausible, que l'on pourrait rendre par « Supposons que tu aies fauté... ». On pouvait aussi traduire, comme nous le proposons ici, pour rester plus proche de la spontanéité du texte original, par des passés composés, mais certainement pas au passé simple (« Tu commis une faute, tu tombas amoureux » etc.). Il importait aussi de ne pas se tromper sur la valeur de l'accusatif adverbial τι qui complétait ἐμοίχευσας (littéralement « tu as commis l'adultère de quelque manière », d'où « tu as commis quelque adultère ») ou sur la forme κᾶτ', issue par crase de καὶ εἴτα (κᾶτα, dûment référencé dans le dictionnaire Bailly) puis élidée, et parfois confondue avec une préposition κατά malgré une orthographe bien différente. Les quatre verbes (au présent actif, ἀμαρτάνω, ἔραμαι, μοιχεύω et λαμβάνω) ont régulièrement occasionné des contresens lourds : ἥμαρτες pris pour le pluriel de τὸ ἥμαρ (« le jour ») en dépit de l'esprit, du genre et du radical ; ἡράσθης confondu par homophonie avec ὁ ἐραστής (« l'amoureux ») ; ἐμοίχευσας découpé en ἐμοὶ *χέυσας (où le second mot était manifestement rattaché à χέω, « verser ») ; ἐλήφθης interprété comme une forme improbable de ἐλέγχω (« blâmer »)... L'accumulation de traductions fantaisistes a malheureusement révélé une fois de plus le manque de familiarité d'un grand nombre de candidats avec les aspects élémentaires de la morphologie verbale, tels que l'augment, mais aussi une négligence systématique de l'orthographe des mots au profit de simples ressemblances phonétiques.

- V. 1077 : ἀπόλωλας· ἀδύνατος γὰρ εἶ λέγειν.
... *c'en est fait de toi, car tu ne sais pas parler.*

Bien que très courant, le parfait intransitif de ἀπόλλυμι n'était manifestement pas connu de tous, et la 2^e pers. sing. ἀπόλωλας (« tu es perdu ») a pu être comprise comme une forme du verbe ἀπολούω (« retirer en lavant ») ou ἀπολαύω (« jouir de »), les erreurs les plus répandues portant toutefois sur la traduction du temps comme s'il s'agissait d'un aoriste (« tu mourus »), sans valeur résultative dans le présent. Une autre expression commune, ἀδύνατος + infinitif (« incapable de ») a donné lieu à des faux-sens (« impuissant », « impossible ») induisant à leur tour des fautes de construction. Quant à la 2^e pers. sing. du verbe *être*, malgré son accent circonflexe, elle a été trop souvent traduite comme une conjonction εἰ (« si ») qui n'avait bien sûr pas sa place dans la syntaxe de la phrase.

- V. 1077-1078 : Ἐμοὶ δ' ὁμιλῶν | χρῶ τῇ φύσει, σκίρτα, γέλα, νόμιζε μηδὲν αἰσχρόν.
Mais si tu es de mes familiers, profite de ce qu'offre la nature, bondis, ris, qu'il n'y ait rien à tes yeux qui soit dégradant.

Le participe présent du verbe ὁμιλέω (« avoir commerce avec, fréquenter »), apposé au sujet à la 2^e personne et construit ici avec un pronom personnel au datif sans préposition, devait être compris avec une valeur circonstancielle de condition dans le contexte d'un argument reposant sur un contraste (« si tu ne maîtrises pas les raisonnements injustes, en cas de faux pas, tu es perdu ; tandis que si tu me pratiques souvent, tu pourras agir impunément comme tu le désires »). Ce participe de verbe contracte, périclase, est néanmoins fréquemment passé pour le génitif pluriel de ὁ ὄμιλος (« la foule »), entraînant nécessairement des contresens conséquents.

Le v. 1078 était constitué, comme le v. 1076, d'une série de quatre verbes aux mêmes mode, temps et personne, en l'occurrence à l'impératif présent 2^e pers. sing. Le premier terme, χρῶ, qui était aussi le plus difficile à analyser, était une forme tout à fait régulière du verbe contracte moyen χρᾶσθαι (« se servir de, jouir de »), issue d'une double contraction (*χρά-ε-σο > *χράου > χρῶ), et trouvable telle quelle dans le dictionnaire Bailly. On pouvait éventuellement penser à une 1^{ère} pers. sing. au présent actif (indicatif ou subjonctif) du verbe χράω-ῶ (pour cette forme, seul le sens « je rends un oracle » était envisageable), mais l'ensemble du contexte syntaxique et sémantique permettait d'écarter rapidement cette hypothèse. Dans tous les cas, il ne fallait pas y voir une forme de ὁ χρώς, χρωτός (« la peau, la chair, le teint »).

Les autres impératifs (de σκιρτάω « bondir », γελᾶω « rire » et νομίζω « penser ») posaient beaucoup moins de problèmes, mais il fallait comprendre la construction de νόμιζε avec COD (μηδέν) et attribut du COD (αἰσχρόν) : « ne considère rien comme honteux » (et non « ne pense à rien de honteux »). Ce passage a suscité un étonnant florilège de lectures inventives que seules expliquent l'ignorance totale du mode impératif et une traduction appuyée sur l'approximation plutôt que sur une quelconque méthode.

- V. 1079-1080 : Μοιχὸς γὰρ ἦν τύχης ἀλούς, τάδ' ἀντερεῖς πρὸς αὐτόν, | ὥς οὐδὲν ἡδίκηκας.
Car si par hasard tu es pris en flagrant délit d'adultère, tu rétorqueras au mari que tu n'as rien fait de mal ; ...

La protase conditionnelle concentrait plusieurs difficultés qui n'ont pas manqué de faire trébucher certains candidats. La subordonnée était introduite par un ἦν, contraction d'ἔάν — à ne pas confondre avec une multitude de quasi-homonymes —, suivi comme de juste de l'expression de l'éventuel, τύχης étant le subjonctif aoriste 2 pers. sing. de τυγχάνω (et non pas le génitif singulier de τύχη, « le destin, la fortune », comme l'indiquait la présence d'un iota souscrit). Ce verbe a ici un sens intransitif et une construction courante avec un participe (« se trouver par hasard »), en l'occurrence ἀλούς, participe aoriste de ἀλίσκομαι (« être pris », dont l'aoriste 2 ἐάλων garde un sens passif malgré sa forme active). Cette forme verbale qui pouvait être déroutante était expliquée dans le dictionnaire Bailly, et ne devait certainement pas être interprétée comme dérivant du nom commun ἄλς, ἁλός (au féminin, « la mer », au masculin, « le sel ») — nous avons néanmoins rencontré une bonne quantité de « sels de la fortune » dans les copies... Quant à μοιχός, en position d'attribut (μοιχὸς ἀλίσκομαι pourrait se traduire par « être surpris à commettre l'adultère »), il était une fois de plus antéposé à la conjonction de subordination, ce qui n'a pas facilité la compréhension de la syntaxe de l'ensemble du segment.

L'apodose était articulée autour du verbe principal ἀντερεῖς, 2 pers. sing. du futur contracte d'ἀντιλέγω ou d'*ἀντεῖρω (verbe défectif), tous deux signifiant « contredire » ou « dire, soutenir en réponse » ; il n'y avait bien entendu aucun rapport entre ce verbe et ἀντεράω (« rendre l'amour de quelqu'un / être rival en amour »), dont le radical se terminait par une autre voyelle. Il était plus compréhensible d'être dérouté par l'interprétation des pronoms, le démonstratif neutre pluriel τάδε servant à annoncer la complétive introduite par ὥς (« ceci, à savoir que... »), et l'anaphorique αὐτόν ayant un référent sous-entendu (le mari cocu), qui n'est explicitement nommé nulle part, mais que l'on devine d'après le contexte. Le contenu de la réponse est ensuite développé dans la proposition complétive au vers suivant, où ὥς introduit, par contraste avec ὅτι, une nuance de distanciation par rapport au statut de vérité du discours (« en prétendant que tu n'as commis aucun tort »). Le parfait du verbe ἀδικέω admettait ici une construction transitive directe (avec le pronom neutre οὐδέν, il fallait exclure « ne nuire à personne » au profit de « ne causer aucun dommage »).

- V. 1080-1081 : εἴτ' εἰς τὸν Δί' ἐπανενεγκεῖν, | κακέϊνος ὥς ἥττων ἔρωτός ἐστι καὶ γυναικῶν.
... ensuite, rejette la faute sur Zeus, alléguant que lui aussi se laisse vaincre par l'amour et par les femmes.

Plus simple à identifier que le κατ' avec crase du v. 1076, εἴτ' élide correspondait sans ambiguïté, avec cette accentuation, à l'adverbe εἴτα (« puis, ensuite »), et non à la conjonction εἴτε (« et si... / soit que... »). Le verbe ἐπανενεγκεῖν posait deux difficultés principales, l'une d'ordre syntaxique, puisqu'il s'agissait d'un infinitif d'ordre, utilisé ici comme verbe principal avec la valeur d'un impératif, l'autre d'ordre sémantique, car ἐπαναφέρω (« reporter sur ») prenait le sens spécifique de « rejeter sur quelqu'un la cause de quelque chose, imputer quelque chose à quelqu'un » (donné par le dictionnaire Bailly pour ce vers d'Aristophane). Le jury estime en revanche pouvoir s'attendre à ce que des hellénistes même grands débutants soient capables de repérer l'aoriste de φέρω plutôt que de rapprocher acrobatiquement ἐνεγκεῖν d'ἀνάγκη (« la nécessité »)... Δία est bien sûr l'accusatif de Ζεύς, sur qui l'adultère pris sur le fait se décharge de sa responsabilité en associant blasphème et mauvaise foi, et auquel réfère aussi le démonstratif ἐκεῖνος (uni par crase à καί, lequel prend ici de préférence son acception adverbiale), antéposé à la conjonction de subordination ὥς par un procédé décidément très récurrent. Avec la même nuance sémantique qu'au vers précédent, ce ὥς (à la manière d'un « comme quoi » dans un registre parlé) introduit un discours indirect qui sert de complément au verbe ἐπανενεγκεῖν, sinon syntaxiquement, du moins sémantiquement, d'où l'utilité d'ajouter dans la traduction française un verbe introducteur (« arguant que, rappelant que... »). ἥττων, (« inférieur à »), attribut du sujet ἐκεῖνος, appelait un complément du comparatif qui était en l'occurrence une forme d'hendiadyn au génitif (ἔρωτος καὶ γυναικῶν : « l'amour et les femmes » ou « l'amour des femmes »).

- V. 1082 : καίτοι σὺ θνητὸς ὢν θεοῦ πῶς μεῖζον ἂν δύναιο ;
Or toi, qui es un simple mortel, comment serais-tu plus fort qu'un dieu ?

La démonstration (avec un syllogisme sous-jacent : les dieux sont vaincus par l'amour, or les mortels sont inférieurs aux dieux, donc les mortels sont *a fortiori* vaincus aussi par l'amour) se conclut sur une question rhétorique au discours indirect libre. Le contraste entre le jeune débauché et Zeus est d'emblée souligné par le pronom personnel σύ au nominatif, qui marque une emphase sur le sujet, complété par un participe apposé qu'il convenait de traduire en insistant sur sa valeur causale (« étant donné que tu es un mortel ») ou restrictive (« toi qui n'es qu'un mortel »). L'interrogation elle-même, introduite par πῶς, était exprimée au potentiel, avec le verbe δύναιμι à l'optatif présent accompagné de la particule ἂν. Accompagné de μεῖζον, comparatif au neutre adverbial, le verbe prenait son sens absolu : « être puissant » (μέγα δύναιμι : « être très puissant », d'où μεῖζον δύναιμι : « être plus puissant »), avec le génitif θεοῦ en fonction de complément du comparatif. Il ne s'agissait donc pas d'« être plus grand qu'un dieu », puisque μεῖζον, au neutre, ne pouvait être considéré comme attribut du sujet masculin.

II. COMMENTAIRE :

• Lecture du texte

En proposant ce passage relativement classique des *Histoires* d'Hérodote, le jury avait pour intention, comme nous l'avons mentionné plus haut, de permettre à des candidats présentant de solides compétences dans les disciplines littéraires de se distinguer, sans requérir

une érudition d'antiquisant aguerri. De ce point de vue, l'objectif a été globalement atteint, puisque ce sujet a suscité des analyses généralement plus pertinentes et mieux formulées que lors de la session précédente. Nous remarquons que les excellentes copies tendaient à briller par la réflexion philosophique plutôt qu'historique ou littéraire.

L'épisode de la visite de Solon à Crésus, à Sardes, d'une historicité plus que douteuse³, est néanmoins largement passé à la postérité et illustre bien le goût d'Hérodote pour les anecdotes édifiantes où la vraisemblance l'emporte sur la véracité. C'est l'occasion pour l'historien, qui écrit près d'un siècle et demi après les événements supposés, d'insérer dans son récit une parenthèse philosophique sous forme de dialogue, dans la tradition littéraire de la rencontre entre un monarque et un sage, résultant d'une question du premier (qui est l'homme le plus heureux que Solon ait jamais vu ?) et laissant la part belle au discours du second. En déjouant les attentes du roi de Lydie, dont la richesse est restée à ce jour proverbiale⁴, et qui est convaincu de sa propre supériorité, l'Athénien inverse subtilement le rapport de force avec une irrévérence empreinte d'habileté. Après avoir affecté de répondre à la question, en citant d'abord son compatriote Tello, exemple d'un bonheur tout sauf superlatif, mais marqué par la constance et la vertu, puis Cléobis et Biton, à travers lesquels les dieux ont montré que le bien suprême auquel les mortels pouvaient aspirer était une fin paisible, Solon, face à l'exaspération de son interlocuteur, doit renoncer en partie à sa feinte candeur pour expliciter les critères de son jugement. Encore ne le fait-il que par des moyens détournés, assortis d'une prudence nécessaire : comme l'ont souligné très justement certains candidats, le discours qu'Hérodote prête ici à Solon mêle l'adresse rhétorique à des aspects plus laborieux et confus, justifiables tant par la nature délicate du sujet que par les précautions oratoires de mise face à un souverain puissant et susceptible. Le propos s'ouvre sur une estimation de la durée de vie d'un être humain, exprimée en unités de plus en plus petites, soulignant l'instabilité de cette existence soumise aux caprices de la fortune. S'ensuit la comparaison entre richesse et chance comme critères de bonheur, à travers deux portraits antithétiques, celui de l'homme riche sans bonheur (à travers lequel se profile bien sûr Crésus lui-même) et celui de l'homme chanceux sans richesse ; par un calcul d'avantages, le second apparaît mieux placé que le premier pour être déclaré heureux. Le discours se termine par l'impossibilité de l'exhaustivité ou de l'autarcie dans le domaine des biens, en rapprochant cette fois l'individu d'un territoire, transposant ainsi la question du bonheur à une échelle géographique, ce qui n'est certainement pas anodin dans le cadre d'un prélude à l'histoire des guerres médiques et d'une confrontation entre les représentants de deux puissances voisines aux modèles politiques contrastés. La phrase de conclusion sert une triple fonction : effet de refrain, puisque la nécessité de contempler les choses par leur fin sert d'articulation entre les arguments (voir l. 13-15, puis l. 21-23) ; effet de bouclage circulaire, avec le retour de la divinité qui préside aux destinées humaines, mentionnée au commencement (l. 1 τὸ θεῖον / l. 29 ὁ θεός) ; effet d'annonce enfin, car Solon met en garde Crésus à travers une généralité sur les hommes que le sort précipite d'une situation brillante dans le malheur.

Solon ne fait en somme que tirer les conclusions logiques des deux propriétés fondamentales et indissociables qui marquent la vie humaine, sa finitude et son inconstance : la perfection n'existe pas chez les mortels, et le bonheur accessible aux hommes est une somme jamais exhaustive de biens éphémères, parmi lesquels on peut compter la santé, la richesse, la descendance, mais aussi la bonne fortune (εὐτυχίη). Il importe donc de distinguer entre l'état temporaire de félicité que connaît un homme à qui la chance sourit du véritable bonheur (ὁλδος)

³ Hérodote situe en effet le voyage de Solon dans les dix années qui suivent son archontat, soit entre les deux premières décennies du VI^e s. av. J.-C., alors que Crésus, encore tout enfant, ne devait pas accéder au pouvoir avant 560 (soit deux ans avant la mort de Solon). Une rencontre entre les deux hommes au faite de leur gloire respective était donc impossible, comme cela a pu être souligné dès l'Antiquité.

⁴ De même que la source de cette richesse, les flots aurifères du Pactole.

qui consiste à être comblé de biens aussi nombreux que possible tout au long de sa vie : en toute logique, ce bonheur-là ne peut être diagnostiqué qu'à titre posthume — un principe partagé, du moins dans son aspect le plus pessimiste, avec les Tragiques. Cet ὅλος sur lequel Crésus se méprend, le limitant aux possessions matérielles alors que Solon l'étend à tous les types de biens, fait donc moins l'objet d'un ressenti subjectif que d'une évaluation extérieure. Ainsi, l'exercice auquel Solon se livre n'est pas tant la définition d'un bonheur absolu qu'une tentative de décrire ce qui mériterait, à ses yeux, d'être qualifié d'heureux. Le débat se situe sur le plan axiologique (on relève notamment les adjectifs attributs ἄξιος, l. 22, et δίκαιος, l. 28) et linguistique (avec l'emploi de verbes comme λέγω, l. 13, et καλέω, l. 22, ainsi que du substantif τὸ οὖνομα, l. 27, qui résume l'enjeu de la discussion), plutôt que dans une approche doctrinale ou une éthique théorique⁵ : le jury a grandement apprécié que cette nuance ait été prise en compte avec finesse par quelques candidats, quand la majeure partie des commentaires n'y voyait qu'une leçon de morale à l'usage du roi et cherchait à rattacher la philosophie de Solon à un courant étudié en classe, au prix d'anachronismes parfois peu excusables.

Un aspect central qui a largement contribué à nous faire choisir ce texte en particulier est la réflexion approfondie à laquelle il peut donner lieu sur la notion de mesure, que nous avons tenté de mettre en valeur dans le titre donné à l'extrait. Si les exemples d'*hybris* se trouvent en abondance dans toute la littérature grecque de l'Antiquité, il est un peu plus difficile en revanche de trouver une définition de son contraire qui ne soit pas purement en creux. Ici, la mesure, dans toute sa polysémie, est au cœur de la discussion, puisque la question initiale de Crésus implique la possibilité de mesurer le bonheur absolu et relatif d'un individu. À cette approche quantitative, dans laquelle le monarque se prévaut de moyens financiers et politiques quasi illimités, Solon oppose une définition plus qualitative, qui repose au contraire sur une saine limitation : dès lors que la condition mortelle est par essence bornée de toutes parts, il importe de tempérer ses attentes et désirs à l'aune des ressources dont on peut espérer disposer — on remarque à cet égard la juxtaposition (l. 18 et 19) de ἐπιθυμία (« désir ») et ἄτη, qui peut désigner le malheur envoyé par les dieux ou plus spécifiquement l'égarement funeste. C'est ainsi que le bonheur, que Crésus cherche dans l'accumulation et la surenchère, reçoit dans la bouche de Solon une définition au moins partiellement négative (voir, à la l. 20, l'énumération d'adjectifs qui commence avec trois occurrences du préfixe privatif ἀ-, suivies de seulement deux du préfixe mélioratif εὐ-). Pour autant, l'Athénien ne perd jamais de vue une acception littérale et arithmétique de la mesure, passant d'un décompte méticuleux des jours dans une vie à celui des avantages respectifs de l'homme riche et de l'homme chanceux, avant de reconnaître que le bonheur résulte notamment de l'addition de plusieurs biens. Ce point de vue quelque peu surprenant ne reflète pas seulement une tentative de parler le langage d'un interlocuteur pris dans une logique quantitative, mais aussi une démarche qui se veut rationnelle et elle-même très mesurée : là où d'autres auraient prôné une ascèse radicale et condamné la richesse comme source de cupidité et de malheur, Solon livre une vision plus nuancée où les possessions matérielles ont un rôle à jouer dans le bonheur, bien qu'elles ne suffisent pas à le créer et qu'il faille pouvoir se contenter de peu. De même, alors qu'il aurait pu souligner la chétivité de la nature mortelle à travers la brièveté de l'existence, le sage (lui-même assez avancé en âge au moment où Hérodote place sa rencontre avec Crésus, dont il est en tout cas de quarante à cinquante ans l'aîné) préfère attribuer à l'être humain une certaine longévité pour insister sur la multitude des revirements imprévisibles qui peuvent affecter une vie.

⁵ Si les exemples de Tello et de Cléobis et Biton soulignent les vertus morales de ces trois personnages, Solon s'abstient en revanche, dans le passage sélectionné, de toute considération explicitement éthique (ce qui n'a pas manqué d'en dérouter certains, entre recherche d'une morale cachée et portrait d'un Solon cynique et désabusé pour qui les hommes sont les jouets des dieux). Tout au plus le philosophe laisse-t-il entendre que le bonheur se mérite, et qu'il existe une belle vie et une belle mort : l'emploi insistant du préfixe εὐ- et de l'adjectif καλός et de ses dérivés laissait transparaître un certain idéal de l'homme « bel et bon » (καλὸς καὶ ἀγαθός).

En fin de compte, c'est à la fois l'ensemble du propos et l'éthos de son locuteur qui apparaissent empreints d'une certaine idée de la mesure : montrant d'emblée une maîtrise du calcul mathématique qui renforce son autorité de philosophe — au sens pluridisciplinaire que recouvre le terme dans l'Antiquité —, Solon applique cette compétence à l'expression, toujours prudente, de ses opinions. D'aucuns ont été déroutés ou frustrés par les conclusions délibérément aporétiques du personnage, percevant son discours comme une vaste manœuvre d'évitement⁶ ou tout du moins comme l'aveu d'un échec. Pourtant, une telle interprétation nous semble inexacte : loin d'un parti pris pessimiste consistant à nier la possibilité de quantifier, voire d'atteindre le bonheur, le philosophe montre au contraire que celui-ci est à la portée de chacun, pourvu qu'il ait des attentes réalistes et réussisse à éviter les calamités. Conscient de devoir éviter les deux postures extrêmes, celle du professeur pontifiant comme celle du courtisan flagorneur, Solon cherche à transmettre des vérités tout en rejetant le dogmatisme, donnant parfois l'impression de botter en touche. Cette ignorance affectée participe d'une stratégie rhétorique, comme le fera plus tard l'ironie socratique⁷ : le législateur est conscient de la réputation de sagesse qui lui vaut l'estime du roi des Lydiens — il commence même sa tirade par ἐπιστάμενον με [...] ἐπειρωτᾷς (« tu m'interroges, moi qui sais ») — mais il se doute également de l'accueil qui sera réservé à ses avis.

Dans sa signification littérale, le discours de Solon posait peu de difficultés, et les candidats en général n'ont pas eu de peine à en comprendre les points principaux ; dans le détail, en revanche, il ne manquait pas de subtilités qui ont été nettement moins souvent perçues. De nombreux commentaires, bien que s'efforçant de citer un peu de grec avec plus ou moins d'exactitude, se sont appuyés exclusivement sur la traduction française, laquelle a induit son lot de contresens. Le plus fréquent, mais aussi le plus lourd de conséquences, portait sur le terme de « fortune » par lequel Philippe-Ernest Legrand traduit τύχη (« destin, sort »), et qu'il ne fallait certainement pas prendre dans son acception de « richesse personnelle », sous peine de ne rien saisir de l'opposition centrale entre l'homme riche et l'homme chanceux. Une autre confusion, qui tient à un véritable problème de vocabulaire, a amené certains candidats à donner une portée morale au calcul initial en lisant « vice » au lieu de « vicissitude » — là encore, le grec συμφορῇ (« conjoncture, hasard, accident ») aurait dû lever toute ambiguïté⁸. Surprenante aussi était la compréhension de « médiocre » dans un sens péjoratif, alors que l'expression μετρίως ἔχοντες βίου (littéralement « menant leur vie de manière modérée »), qui entraînait en résonance tant avec le titre donné au texte qu'avec la thématique « Mesure et excès », méritait que l'on commentât sa polysémie ménagée à dessein⁹ et sa valeur exemplaire. Quant à la notion de « belle fin de vie », qui recouvrait aussi bien la mort héroïque de Tellos que le sommeil éternel de Cléobis et Biton, elle a trop souvent été réduite à une signification particulière, que le candidat ait choisi de la lire au prisme de l'épopée homérique et de la « belle mort » achilléenne ou à celui des débats actuels sur la fin de vie et l'euthanasie...

⁶ Un candidat ou une candidate que le texte avait manifestement plongé dans un profond agacement a dénoncé chez Solon la « manipulation rhétorique propre aux sophistes » avant de fustiger un discours boursoufflé « mais vide puisqu'il ne fournit aucune réponse », « rien de fiable et rien d'utile »...

⁷ Un certain nombre de copies, rattachant par un automatisme malheureux ce discours rapporté à teneur philosophique au genre du dialogue platonicien, ont convoqué à tort la notion de maïeutique ; le rapprochement avec Socrate aurait pu cependant se révéler pertinent par d'autres côtés, à condition bien sûr d'éviter tout anachronisme.

⁸ Remarquons néanmoins que le mot grec a lui-même occasionné des analyses d'une pertinence douteuse sur son sens concret, nettement moins répandu, de « monceau, tas ».

⁹ Pour la variété des sens possibles de ἔχω + G, voir la notice du dictionnaire Bailly. En l'occurrence, on pouvait comprendre à la fois « ceux qui se contentent de peu pour vivre » et « ceux qui vivent dans la tempérance », les deux significations se rejoignant dans un modèle vertueux de mesure.

- **Méthode**

La structure d'un commentaire littéraire obéit à quelques règles formelles qui, dans l'ensemble et pour notre plus grande satisfaction, ont été mieux respectées que l'an passé.

L'introduction a pour objectif de présenter le texte de manière à la fois précise, synthétique et problématisée. Elle peut commencer par une brève *captatio benevolentiae*, qui n'a toutefois de sens que si elle présente un minimum de pertinence et est mise explicitement en rapport avec l'extrait étudié. Les candidats se sont montrés cette année relativement prudents, et la *captatio* a plus souvent péché par son absence ou par sa platitude¹⁰ que par un excès d'audace ou d'incongruité.

La présentation du texte doit être concise et donner quelques repères essentiels pour situer le passage, notamment dans son contexte historique, en évitant de se borner à paraphraser le chapeau donné dans le sujet. Certains candidats ont su mettre en valeur à bon escient leur familiarité avec Hérodote et avec son œuvre, notamment en opérant avec intelligence des rapprochements avec tel ou tel autre moment des *Histoires*, tandis que d'autres se sont contentés de notions vagues ou de clichés¹¹, voire d'aberrations du plus mauvais effet¹². En ce qui concerne les deux protagonistes de l'épisode, qu'une poignée de candidats seulement a su placer au VI^e s. av. J.-C., le jury a été frappé de constater l'ignorance générale qui les entourait. Solon, que le paratexte identifiait comme le législateur d'Athènes¹³, n'a été que rarement associé aux réformes qu'on lui attribue (parfois confondues d'ailleurs avec celles de Clisthène) ou à l'émergence de l'isonomie et de la démocratie, qu'il n'a certes pas fondées, mais qu'il a contribué à préparer. Quant à Crésus, lorsqu'il ne faisait pas l'objet de confusions plus ou moins grossières¹⁴, il n'évoquait rien d'autre, pour l'immense majorité, que sa richesse légendaire : seuls quelques candidats ont su mettre à profit, dans l'introduction ou ailleurs, leur connaissance de la suite de l'histoire de Crésus (mort de son fils Atys, défaite face à Cyrus) pour souligner les aspects prémonitoires de son dialogue avec Solon. Au demeurant, s'il était souhaitable, s'agissant d'un auteur et de personnages célèbres, de disposer d'un minimum d'éléments

¹⁰ De nombreux candidats ont ainsi choisi de commencer leur propos par des expressions proverbiales (« riche comme Crésus » ou « l'argent ne fait pas le bonheur ») sans leur accorder davantage qu'un statut de « phrase d'accroche ». D'autres ont tenté avec des succès variables d'exploiter des généralités sur l'excès et la mesure empruntées à des œuvres abordées en cours durant l'année, les grands favoris de cette édition étant la *République* de Platon et l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote, et plus rarement l'*Économique* de Xénophon (qu'il convenait toutefois de ne pas confondre avec Plutarque ou encore avec Aristophane...) et la *Lettre à Ménécée* d'Épicure. Il pouvait s'avérer plus intéressant d'établir des parallèles, comme l'ont fait quelques copies, avec d'autres illustrations du *topos* du dialogue entre souverain et philosophe (comme celui entre Pyrrhos et Cinéas chez Plutarque).

¹¹ À côté d'innombrables « Hérodote père de l'Histoire » (formule qui, en l'absence de contexte, de justification ou d'un quelconque commentaire, manque singulièrement d'intérêt), on retrouve aussi le ton quelque peu condescendant avec lequel, l'an dernier déjà, certains candidats traitaient Hérodote comme un historien moins sérieux que Thucydide. Si l'approche et la méthode des deux auteurs diffèrent effectivement par plusieurs aspects, il peut sembler caricatural de catégoriser le premier d'emblée comme amateur de mythes, de merveilleux et de rumeurs de seconde main.

¹² Hérodote n'a pas vécu avec le traumatisme d'être né « pendant la bataille de Salomon » [*sic*]. Les chiffres mentionnés à la fin du document avaient pour fonction d'indiquer la référence du passage dans l'œuvre, et non de signifier qu'elle datait du I^{er} s., et plus précisément de l'année 32... Résumer les *Histoires* comme une description de la société athénienne était dans le meilleur des cas réducteur et incongru, mais entraînait des contresens certainement moins énormes que de définir Hérodote comme un moraliste avant tout, et son ouvrage comme un recueil de fables.

¹³ Qualifié parfois de « simple législateur » ou dépeint tantôt comme un rhéteur, tantôt même comme une sorte de sophiste, le personnage de Solon était manifestement inconnu d'un certain nombre de candidats.

¹⁴ Principalement avec Midas, roi mythologique qui change en or tout ce qu'il touche ; ou encore avec un roi de Perse. Mais Crésus se retrouve aussi, par de curieux effets de paronomase, transformé en « Créon », « Critias » ou « Créuse » : on trouve ainsi jusqu'à trois variantes erronées du nom de Crésus alternant dans une même copie.

contextuels, l'introduction du commentaire n'est pas le lieu d'un étalage de culture générale : sa qualité première doit être de cerner, de manière efficace et synthétique, les enjeux majeurs du texte (génériques, fonctionnels, stylistiques, idéologiques etc.). En l'occurrence, on pouvait s'attendre à ce que les candidats s'intéressent à la manière dont Hérodote choisit d'écrire l'histoire, à l'esthétique de l'anecdote et à l'insertion d'un dialogue à teneur philosophique où se brouillent quelque peu les distinctions entre plusieurs genres littéraires ; ils pouvaient se pencher aussi sur la confrontation symbolique des deux personnages, entre oppositions convenues (Grec / Barbare, sage / despote, modération / surenchère...) et nuances subtiles du rapport de force ; ou encore sur la finitude qui est présentée ici, d'une manière qui peut sembler de prime abord paradoxale, comme essentielle au bonheur.

Avant de formuler la problématique, la bonne pratique consiste à repérer les principales articulations du texte, de manière à donner une idée de sa progression argumentative avant de le commenter dans un ordre moins linéaire. Absente de la plupart des copies de la session précédente, cette étape de l'introduction est heureusement réapparue cette année, quoique de façon non systématique. Dans le propos de Solon, qui mêle l'habileté rhétorique à une allure quelque peu décousue, on pouvait néanmoins dégager trois mouvements successifs : le premier (l. 1-11, jusqu'à *πᾶν ἐστὶ ἄνθρωπος συμφορῇ*), largement occupé par le calcul fastidieux du nombre de journées dans une existence humaine, vise à démontrer l'instabilité de cette dernière ; le deuxième (l. 11-23, de *Ἐμοὶ δὲ σὺ ἀλλ' εὐτυχέα*) joue, à travers le contraste entre deux modèles théoriques, sur la distinction entre possessions matérielles et bonne fortune ; le troisième (l. 23-29, à partir de *Τὰ πάντα μὲν νῦν ταῦτα*) souligne une dernière fois le caractère intrinsèquement limité de tout ce qui est humain, en concluant sur un appel à l'humilité qui sonne comme un avertissement.

La problématique, dans les copies que nous avons corrigées, prend presque toujours une forme interrogative, ce qui permet de l'identifier sans difficulté — au prix parfois de formulations artificielles ou maladroit¹⁵. Le classique « On peut se demander dans quelle mesure... » introduit trop souvent de faux questionnements qui ne vont guère au-delà d'un niveau superficiel de lecture du texte (Solon prône la modération, montre que la richesse n'est pas synonyme de bonheur, livre une réflexion qui s'oppose au point de vue de Crésus, etc.). Rappelons que la problématique doit découler naturellement des enjeux principaux du texte tels qu'ils ont été préalablement délimités, et qu'elle doit servir à son tour de ligne directrice au plan du commentaire : elle est donc à la fois l'expression condensée de la réflexion que le candidat entend porter sur le texte et le pivot de l'introduction.

L'annonce du plan, à l'image de l'introduction elle-même qu'elle clôt, doit allier concision, exactitude et clarté. Nous voyons en général les plans s'articuler en trois parties, ce qui n'est pas une obligation, mais qui correspond dans les faits à un bon équilibre entre le risque de polarisation associé à une structure binaire et celui d'éparpillement d'une organisation en quatre parties ou plus (difficile à tenir au demeurant dans le temps imparti). Il n'est pas recommandé, dans ce format d'épreuve, d'opter pour un plan linéaire, la problématique choisie devant orienter de préférence vers un commentaire composé : cette année, nous avons été confrontés au cas exceptionnel d'une copie dans laquelle l'analyse, suivant le mouvement du texte, se révélait pertinente et fine, tandis que les autres cas de commentaires linéaires présentaient un cruel manque de méthode et de profondeur. Un travers plus répandu, bien que régulièrement signalé dans les rapports de jury, consiste à séparer le fond de la forme (typiquement en consacrant une partie aux aspects stylistiques et rhétoriques du texte), ce qui contrevient au principe même du commentaire littéraire.

¹⁵ D'une année à l'autre, nous constatons chez une part grandissante des candidats une incapacité à former correctement une proposition interrogative indirecte (et même parfois une phrase interrogative) en respectant notamment les règles d'ordre des mots (cf. nos remarques concernant l'expression française).

Le développement de l'analyse doit d'ailleurs mettre en lumière la pertinence du plan choisi, en progressant d'une compréhension globale et littérale vers des détails plus précis et approfondis. Chaque partie doit être divisée en paragraphes cohérents, liés par des transitions logiques et nourris d'abondantes citations du texte grec. S'il est vrai que, contrairement à l'an dernier, presque aucune copie ne s'est contentée de citer uniquement la traduction française, et que nous constatons une amélioration de l'orthographe dans les mots grecs recopiés (respect des diacritiques notamment)¹⁶, on déplore néanmoins un nombre important de citations aberrantes ou mal découpées. Mais les fautes les plus courantes se trouvent dans les interprétations proposées pour les expressions relevées dans le texte : en termes linguistiques et grammaticaux, on est frappé par la grande confusion qui règne parfois sur toutes les catégories, notamment sur les parties du discours¹⁷, ou sur la distinction entre éventuel, potentiel et irréel (rappelons à toutes fins utiles qu'il n'existe pas en grec de mode conditionnel) ; dès lors, il n'est guère étonnant de rencontrer des traductions hasardeuses qui laissent entrevoir de profondes lacunes dans l'apprentissage du grec¹⁸. Par ailleurs, le jury n'a pas manqué de noter qu'un certain nombre de candidats faisaient l'effort de proposer des traductions personnelles des termes grecs, ce qui, au même titre que les remarques sur la traduction de Ph.-E. Legrand, relevait d'une démarche intéressante, pourvu qu'elle fût justifiée¹⁹.

Parmi les écueils les plus courants dans le corps du commentaire, on compte toujours la paraphrase, une facilité à laquelle nombre de travaux ont cédé, parfois jusqu'à tomber dans la platitude ou les lapalissades à répétition. Par un zèle inverse consistant à faire intervenir à tout prix des notions extérieures au texte étudié, d'aucuns ont fait tout leur possible pour lire Hérodote au prisme de la thématique « Mesure et excès », ce qui conférait à leur propos une allure scolaire et artificielle, quand cela ne les empêchait pas de discerner d'autres aspects qui auraient pourtant mérité toute leur attention. Il va sans dire que les connaissances acquises durant l'année de khâgne — ou en dehors — doivent être exploitées de façon judicieuse et sans prendre le pas sur l'analyse littéraire demandée dans l'épreuve. S'il pouvait se révéler fructueux de comparer le discours attribué ici à Solon avec d'autres manières de penser la mesure ou le bonheur, il était fort imprudent de qualifier Solon ou Hérodote de platoniciens, d'aristotéliens, d'épicuriens ou de stoïciens, les penseurs ou doctrines en question étant ultérieurs à ces deux

¹⁶ Certaines copies se bornent tout de même au strict minimum en termes de références précises au texte, privilégiant l'abstraction, les généralités ou le plaquage de connaissances, ce qui est évidemment à proscrire. En ce qui concerne l'orthographe du grec, nous avons encore lu plusieurs travaux qui ignoraient complètement les esprits et les accents, et même quelques-uns qui mélangeaient les alphabets (« ολβιος »), ce qui nous a paru singulièrement préoccupant. De manière également assez révélatrice, les tentatives de restituer la forme non fléchie d'un mot ont régulièrement occasionné des barbarismes, comme les « ἀνθρωπιούς πρηγμάτων », « l'adjectif πολλος », « la τυχε [ου τυκη] », le « verbe de perception φαννεραι », l'absence d'accent étant naturellement de règle. Une copie qui ne cite presque nulle part le texte grec s'autorise par ailleurs quelques élégances : Solon « ne dit pas εις πλουτοι [pour πλούσιος ει] », son raisonnement est parcouru par le « θνητιά φρόνει » [pour φρόνει θνητά].

¹⁷ Au gré des copies, il est question de « la τελευτήσει », quelqu'un est qualifié d'« ἀπερύκει » (lu comme un adjectif qualificatif avec un préfixe privatif ἀ-), et le numéral cardinal ἑβδομήκοντα est pris pour un participe et traduit par « fixant ». Les degrés de l'adjectif regroupent indistinctement tout ce qui est porteur d'une quelconque notion d'intensité : μεγάλη devient selon les cas un comparatif ou un superlatif ; dans cette dernière catégorie sont aussi classés τὰ πάντα, πολλοί, πλούσιος, μακρότερον, τοὔτερον...

¹⁸ Ainsi, ἐπειρωτᾶς est traduit par « aimer à » et τελευτήσαντα par « la prospérité » ; la curieuse combinaison ἀνολδίου πολλοῖσι se comprend comme « favorable à la fortune », et l'on trouve les barbarismes ἐναϊδης (pour εὐειδής ?) au sens de « graver, fixer » et ἐπιθυμητην [sic] signifiant « supporter le choc ».

¹⁹ Il était en revanche inutile de s'étendre sur la ponctuation du texte (guillemets, voire absence de signes non employés dans les textes grecs, comme le point d'exclamation), laquelle relève, comme nous l'avons déjà souligné dans le rapport précédent, du choix des éditeurs modernes. De même, il y avait une certaine naïveté à penser que Solon infantilise Crésus en l'appelant par son prénom, ou qu'il relève d'un effet particulier d'emphase d'« écrire les chiffres par écrit [sic], en toutes lettres »... Quant à la retraduction de πλουτέειν μέγα φαίναται par « il est apparent que tu es méga riche », elle ne nous a pas paru indispensable.

personnages. L'absence de recul historique ou philosophique, qui s'est ressentie dans un nombre conséquent de copies, culminait dans des assertions définissant le stoïcisme et l'épicurisme comme « tous deux hédonistes » ou évoquant dans la tirade de Solon « une sorte de *carpe diem*, cher aux stoïciens ».

La conclusion, souvent sacrifiée partiellement ou totalement faute de temps, ne doit pas être négligée, quoiqu'il n'y ait aucune nécessité de l'étirer en longueur. Sa visée principale est récapitulative : elle doit synthétiser, de préférence sans répétitions superflues, le cheminement de l'argumentation et les réponses apportées à la problématique. À l'instar de l'introduction, elle permet d'évaluer le niveau de clarté et d'articulation de la pensée et de l'expression. En second lieu, elle peut s'achever sur la fameuse « ouverture » qui pose souvent le même genre de problèmes que la « phrase d'accroche » ou *captatio* de l'introduction : il s'agit d'élargir la problématique en suggérant des pistes ou des angles d'approche nouveaux et stimulants, tout en évitant à la fois le hors-sujet et les fulgurances de dernière minute sur des points qui auraient dû être abordés dans le commentaire. L'abondance de travaux inachevés ou bâclés en conclusion, cette année encore, nous amène à soulever la question de l'entraînement des élèves, tant pour la rédaction en temps limité et le passage du brouillon au propre que pour la célérité de l'écriture : la relative brièveté des copies pour une épreuve de six heures, mais aussi les problèmes récurrents de lisibilité et de présentation, laissent entrevoir des difficultés désormais communément répandues à écrire efficacement. Les candidats aux concours des grandes écoles devraient impérativement, non seulement s'entraîner dans les conditions spécifiques à chaque épreuve, mais aussi, dans la mesure du possible, prendre une habitude quotidienne de la production manuscrite (notes de cours notamment), afin de ne pas être pris au dépourvu au moment décisif.

• Expression écrite

Le commentaire étant aussi en grande partie un exercice de français, qui doit mettre en avant les qualités littéraires du candidat, l'expression se doit d'y être, à l'image de la pensée, limpide, précise et exacte. Or, le constat des jurys dans les diverses disciplines est unanime : le niveau moyen de français dans les copies que nous corrigeons n'est pas celui que l'on pourrait légitimement attendre dans un concours de grande école, *a fortiori* de la part de candidats ayant été formés deux ans ou plus en CPGE littéraire. Les travaux rédigés avec une orthographe et une syntaxe correctes représentent désormais moins de 10% de l'ensemble, et certaines copies, heureusement minoritaires aussi, confinent à la transcription phonétique avec plusieurs fautes dans chaque phrase²⁰. Comme d'habitude, la morphologie verbale pâtit fortement de ces faiblesses orthographiques, mais on assiste également à des confusions fâcheuses entre les

²⁰ La classique « rationalité » rejoint un vaste ensemble de flottements autour des consonnes simples ou doubles (« développer », « amalgame », « étouffer », « appanage », « bonheur », « renversement », « parénnétique », « aristotellicien », etc.), certains candidats semblant s'en être fait une véritable spécialité. On peut aussi regrouper « sentance », « apparence », « tempérance » et même « engrenger » et « transcendend » ; « vainqueur » et son antonyme « vainqu », « acquièrre » et son participe passé « aqcs » ; « propisce », « scymbole » et « conception ». On est quelque peu surpris, au vu de la thématique spécifiquement étudiée durant l'année de khâgne, de rencontrer plus d'une fois la « mesure » et la « démesure », à côté de la « vertue », de l'homme « bonheureux », du « hazard », du « chao », de la « douleure » et de la « pleinitude ». Des orthographes étranges ont été créées pour des mots comme « primaordial », « crystaliser », « déciner » ou « postum », ainsi que pour certaines expressions (« à rebour(d) », « à tatton », « de paire avec », « à court therme »).

mots²¹, ainsi qu'à diverses impropriétés allant jusqu'à l'aberration syntaxique²². Au demeurant, la structure même des phrases est volontiers bancal : entre maints rappels qu'il conviendrait de faire, une proposition subordonnée isolée ne constitue pas l'équivalent d'une phrase complète, et la proposition interrogative indirecte n'est pas soumise à l'inversion verbe-sujet. L'aspect quelque peu technique du commentaire littéraire semble inciter parfois à l'usage d'un jargon obscur, voire de barbarismes²³, ce qui accentue le contraste avec des commentaires où l'expression est d'une surprenante immaturité, assortie parfois d'un registre inadapté²⁴. Un correcteur qui doit déployer des efforts considérables de décodage pour accéder à la réflexion du candidat ou de la candidate ne saurait être bien disposé à son égard.

En conclusion, les conseils généraux que nous souhaitons donner aux futurs candidats et candidates relèvent du bon sens et l'on ne s'étonnera guère qu'ils restent invariables d'une année à l'autre. La difficulté principale de l'exercice de traduction-commentaire réside dans la multiplicité des compétences requises : il faut savoir lire et traduire du grec, maîtriser la technique du commentaire, mais aussi les grands enjeux et références liés à la thématique étudiée en khâgne, et savoir aussi bien analyser des détails que synthétiser les aspects essentiels. L'entraînement doit, en toute logique, se répartir sur plusieurs fronts. Si les exigences en termes de connaissance du grec sont moindres que pour l'épreuve de version sèche, il est cependant indispensable, non seulement d'avoir acquis des bases solides en grammaire, mais en outre de s'être préparé spécifiquement à l'exercice de la version (analyse des phrases et des formes, consultation du dictionnaire, réflexes grammaticaux et lexicaux). Pour le commentaire, la méthodologie doit être appliquée avec rigueur : quelles que soient les contraintes qui pèsent sur l'enseignement des langues anciennes en khâgne, le candidat ou la candidate qui souhaite présenter l'épreuve « Textes antiques » devrait avoir pratiqué abondamment le commentaire littéraire, de préférence en temps limité. Plus particulièrement, il est attendu d'un ou d'une helléniste qu'il/elle puisse citer du grec sans faute et comprendre un texte sans commettre de contresens, en lisant la traduction tout en prenant systématiquement l'original pour point de référence. En ce qui concerne le bagage culturel requis, nous ne pouvons que recommander la fréquentation assidue des textes anciens — ceux du corpus en lien avec la thématique, bien entendu, mais également les grands classiques (épopées homériques, grandes tragédies, dialogues platoniciens, ouvrages historiques d'Hérodote et de Thucydide...) qui donnent un aperçu de l'histoire, des idées et de la littérature auxquelles les auteurs grecs ne cessent de se référer. Nous espérons vivement que ces quelques recommandations soient suivies par les futurs

²¹ Le cas des homophones (« emprunt / empreint », « prémices / prémisses », « résonner / raisonner ») est déjà bien répertorié, mais il s'étend aussi à des paronymies plus ou moins approximatives : « détoner / dénoter », « modalisation / modélisation », « clairsemer / parsemer », « existentiel / essentiel », « hellénistique / hellénique », « isolation / isolement », « balancer / basculer ». La confusion des mots révèle aussi celle des notions : le moraliste devient « moralisateur », l'antithèse devient « dichotomie » ou même « diptyque ».

²² La construction des verbes avec des compléments prépositionnels a donné lieu à d'innombrables erreurs : on ne dit ni « enquêter de », ni « interroger à », ni « s'apparenter comme », et l'on éprouve quelque peine à lire que « la mesure consiste de s'avoir faire la différence », ou qu'elle « s'influt pas sur cette fortune ».

²³ On apprend que Solon est une « figure apotropaïque de la mesure », que telle image « se désinvisibilise de ce monologue », et l'on relève des expressions comme « le devenir chiasmique », « la rotondité de la formule » ou « une énumération binaire »... On découvre également des notions comme l'« insissabilité », l'« immesurabilité », la « fastuosité », la « précision », la « parataxe », l'« exantrisme », le discours « endictique », l'aspect « inchoactif », ou des idiomes comme la « mise en brèche » ou « être de maître » (pour « être de mise »).

²⁴ À côté de paragraphes entiers marqués par la maladresse ou la pauvreté de l'expression, on trouve aussi des formules ponctuelles peu appropriées à une épreuve de concours : un « nombre ahurissant », des « minis [sic] portraits », « l'importance du besoin, ou pas », « raffoler d'anecdotes », « la fortune le gâte », « elle ne voit pas [sic] la monnaie de sa pièce », « une argumentation bien ficelée »... Que dire du ton cavalier d'un « merci pour le tautologisme [sic] » ou de la déroutante description de l'homme « omnibulé [sic] par le manque, l'absence, le trou » ?

candidats et candidates et qu'ils sauront voir tout l'intérêt que représentent les compétences attendues, tant pour leur réussite au concours que, plus généralement, pour la poursuite de leurs études et de leurs projets.